

1794 : les volontaires nanterriens dans la tourmente

On se souvient que vingt-six volontaires nanterriens, enrôlés dans le 1^{er} bataillon de Saint-Denis, avaient refusé de continuer à combattre en septembre 1792, après les victoires de Valmy et de Jemmapes (lire la première partie dans *Nanterre info* n°515). Conduits sous bonne garde à la prison de Saint-Denis, ils avaient été libérés en décembre, mais contraints de repartir au front au printemps 1793.

● Par Jean-Paul Ciret de la Société d'histoire de Nanterre 



Les remparts de Landrecies - Gravure (anonyme).

Acette époque, la situation était difficile pour les armées de la République qui devaient faire face, au nord, aux troupes autrichiennes et hollandaises, alors qu'à l'ouest, la révolte vendéenne faisait rage. Renforcés d'une dizaine de nouvelles recrues, nos volontaires (qui ne l'étaient plus vraiment) rejoignent donc, en avril 1793, leur bataillon de Saint-Denis et l'armée du Nord qui, déstabilisée par la trahison du général Dumouriez, accumulait les échecs. Deux d'entre eux seront tués dans les affrontements destinés à lever le siège de Valenciennes. Puis, nous les retrouvons, au printemps 1794, assiégés par les Autrichiens dans Landrecies, petite ville fortifiée du nord de la France.

Le siège de Landrecies

Nous connaissons l'histoire de ce siège et de la capitulation qui s'ensuit, par la version qu'en ont donnée les habitants de la ville – version étayée par les pétitions rédigées par les soldats de la garnison. Il est certain que du 17 au 30 avril 1794, la ville assiégée subit de terribles bombardements qui détruisirent et mirent le feu à une grande partie des habitations. La garnison adressa alors une pétition au général commandant la place, justifiant l'impossibilité de continuer le combat : « Général, notre position est la plus critique que

l'on puisse avoir. Les blessés n'ont plus d'emplacement ni de secours, les habitants n'ont plus de maisons, elles sont écroulées ou encombrées, les poternes et souterrains où sont les vivres et les munitions sont écroulés ou prêts à l'être [...]. La quantité de recrues composant les bataillons ne peuvent donner aucune confiance, et enfin le soldat, lassé de fatigue et de danger, demande à haute voix la reddition de la place [...], plutôt que de faire massacrer la ville et la garnison. » Le général, faute de pouvoir se faire obéir par ses troupes, accepta alors de capituler après l'avoir, dans un premier temps, refusé.

En avril 1794, Robespierre et les Montagnards ont pris le contrôle de la Convention et il ne fait pas bon être suspecté de lâcheté ou de tiédeur révolutionnaire. Dans ce contexte, la municipalité de Landrecies a donc choisi de mettre en valeur l'héroïque résistance de ses habitants face à la lâcheté des militaires. Relatant l'histoire du siège, l'érudit Philippe Fournez valida leur récit. « *C'est ainsi, conclut-il, que succomba la petite ville de Landrecies [...], malgré l'énergique résistance d'une poignée d'habitants qui luttèrent courageusement contre une armée nombreuse et aguerrie et qui, sans la trahison des soldats, se seraient laissés ensevelir sous les ruines de leur ville, afin de retarder la marche de l'ennemi vers le cœur de la France.* »

Le rôle des volontaires et réquisitionnés de Nanterre

Dans cette affaire, quel rôle ont-ils joué ? Les soldats et recrues du 1^{er} bataillon de Saint-Denis ne sont pas cités dans les documents pour avoir alimenté la révolte, pas plus, d'ailleurs, que pour s'y être opposés. Croyaient-ils qu'en capitulant, ils allaient pouvoir rentrer chez eux et s'y reposer ? Ce n'est pas impossible, compte tenu de leurs positions prises un an auparavant. Mais ce n'est pas ce qui est advenu.

Ceux qui n'avaient pas péri au cours du siège furent faits prisonniers et conduits en Hollande, et bien peu en revinrent. Sur les trente jeunes enrôlés ou réenrôlés six d'entre eux périrent : trois dans les combats précédant le siège, un pendant le siège et deux au cours de leur détention.

On perd la trace de six autres prisonniers, dont les registres militaires ne mentionnent pas la libération. Seuls dix-huit d'entre eux sont, de façon certaine, revenus sains et saufs et ont poursuivi leur existence, à Nanterre ou ailleurs. Libérés en décembre 1795, cinq rejoignirent rapidement leur ville natale et s'y marièrent. Les autres choisirent, ou furent contraints, de rester sous les drapeaux ayant sans doute pris goût à la vie militaire, ou craignant de ne plus pouvoir trouver place au sein de leur famille.



Départ d'un volontaire par Jean-Baptiste Lesueur (1749-1826) - Paris, Musée Carnavalet.

Le destin de Jacques-François Gambon

L'un d'entre eux aura un parcours peu ordinaire. Jacques-François Gambon – c'est son nom – s'engage avec ses deux frères en septembre 1792. Leur père étant décédé lorsqu'ils étaient enfants et leur mère s'étant remariée rapidement, il est probable qu'ils aient pensé préférable de partir, plutôt que de rester dans un foyer qui n'était plus tout à fait le leur. Enrôlés dans le même bataillon, les voilà tous trois prisonniers après la capitulation de Landrecies. Jean-Aubin, l'aîné, décède au cours de sa détention. Antoine, le second, une fois libéré, se fait réformer, en 1796, sans que l'on sache ce qu'il est ensuite devenu. Quant à Jacques-François, le plus jeune, après sa libération, il poursuivra son parcours militaire jusqu'en 1800. Rentré à Nanterre, il se mariera six ans plus tard mais, après le décès de son épouse en 1811, Jacques-François va choisir de repartir en prenant, moyennant finance, la place d'un conscrit peu désireux de risquer sa vie. Le voilà membre du 155^e régiment d'infanterie. Il disparaîtra finalement au cours de la campagne de Russie, à l'âge de 37 ans.

Notons, pour conclure, que Landrecies ne devait pas être une ville facile à défendre puisque les armées de la République en reprirent le contrôle trois mois plus tard.

Sources :

Le parcours des volontaires est établi à partir des registres des bataillons dans lesquels ils ont servi (Service historique de la Défense) et des documents d'État civil numérisés par les Archives départementales des Hauts-de-Seine.

Les citations sont extraites du livre de Philippe Fournez : Histoire d'une forteresse (Paris - 1911 - Gallica BnF).



Le siège de Landrecies (17-24 avril 1794) par Joseph-Louis-Hippolyte Béllangé (1800-1866) - Paris, Musée Carnavalet.